

MAIRIE
de
SAINT-MARCEL-LES-VALENCE

Code Postal 26320
Tél. 04 75 58 70 03 - Fax 04 75 58 74 34

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
Du 26 mai 2020 à 20 heures

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Dominique QUET Maire sortant, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installés Mesdames et Messieurs :

- Jean Michel VALLA
- Marie MONTMAGNON
- Didier FAQUIN
- Anne-Charlotte KUBICKI
- Eric SIMONET
- Schahrazade BENSADI
- Vincent BARD
- Joëlle PLEINET
- Gilbert BELDA
- Beate RUNDLER
- Patrick ZANI
- Christelle SOEUR
- Frédéric ROBIN
- Pauline BOREL
- Paul DESPESE
- Barbara AROD
- Thomas LEFEVRE
- Anne CHARBONNEL
- Pascal OBOUSSIER
- Marie-Thérèse MEYER
- Bernard POURRET
- Aurélie ALLEON
- Gaspar DESPLANQUES
- Sandrine VICTOURON
- Fabien MICHEL DIT BARON
- Béatrice TEYSSOT
- Florian JEUNOT
- Chrystel BANC
- Camille MAZEROUX

Dans leur fonction de conseillers municipaux.

- Jean Michel VALLA
- Marie MONTMAGNON
- Didier FAQUIN

Dans leur fonction de conseillers communautaires

Madame Marie Thérèse MEYER, doyenne d'âge parmi les conseillers municipaux, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du Maire.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

AFFAIRE n°1 : ELECTION DU MAIRE

Rapporteur : Mme MEYER Marie Thérèse

Après avoir procédé au vote et au dépouillement, Mme MEYER donne lecture des résultats du vote :

- Jean Michel VALLA est élu maire avec 25 votes pour et 4 votes blancs

Monsieur VALLA Jean Michel ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé en qualité de Maire, L'intéressé a déclaré accepter d'exercer les fonctions.

AFFAIRE n°2 : CREATION DES POSTES d'ADJOINTS

Rapporteur : Le Maire

Les membres du Conseil Municipal, après avoir écouté l'exposé du Maire décide de créer, à l'unanimité, 8 postes d'Adjoints.

AFFAIRE n°3 : ELECTION des ADJOINTS

Rapporteur : Le Maire

Après avoir acté de la candidature de la liste « Tellement Saint Marcel », après avoir procédé au vote, et au dépouillement, Monsieur le Maire donne lecture des résultats du vote

- La liste Tellement Saint Marcel recueille 25 votes pour et 4 votes blancs

*La liste **Tellement Saint marcel** ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés en qualité d'adjoints au Maire :*

- 1^{er} adjoint : FAQUIN Didier
- 2^{ème} adjoint : MONTMAGNON Marie
- 3^{ème} adjoint : SIMONET Eric
- 4^{ème} adjoint : KUBICKI Anne-Charlotte
- 5^{ème} adjoint : BARD Vincent
- 6^{ème} adjoint : BENSADI Schahrazade
- 7^{ème} adjoint : BELDA Gilbert
- 8^{ème} adjoint : PLEINET Joelle

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

AFFAIRE n°4: LECTURE de la CHARTE DE L'ELU LOCAL

Rapporteur : Le Maire

Après avoir écouté la lecture de la Charte de l'élu local, les membres du Conseil Municipal, prennent acte de ladite charte.

La séance est levée à 21 h 30